

GEOGRAPHIE ET PARTICIPATION : DES RELATIONS COMPLEXES ET AMBIGÜES

Cécile Barnaud et Raphaël Mathevet

Version préliminaire du chapitre d'ouvrage suivant :

Barnaud C. et Mathevet R. (2015). Géographie et participation : des relations complexes et ambiguës. in Mathevet R. & L. Godet (Dir.). Pour une géographie de la conservation. Biodiversités, natures et sociétés. L'Harmattan, Paris, pp. 263-286.

Dans le rang des concepts en vogue dans le monde de la recherche, la participation reste une valeur sûre, et ce depuis une vingtaine d'années - certains ont même parlé d'une tyrannie de la participation (Cooke and Kothari, 2001). Se référant au sens large à l'idée de faire participer les personnes concernées par un projet à l'élaboration de ce projet, les démarches participatives se sont développées dans des domaines aussi variés que la politique (faire participer les citoyens aux politiques les concernant), l'industrie (faire participer les clients à l'élaboration des produits dont ils sont la cible), ou la recherche (faire participer les acteurs à toute ou partie de la chaîne de production de connaissances les concernant, depuis la définition du problème à la dissémination des résultats). Les politiques et les travaux de recherche dans les domaines de la conservation de la nature et de la gestion des ressources n'échappent pas à la règle, et il n'y a aujourd'hui pas un programme de conservation ou de gestion des ressources qui n'inclut pas d'une façon ou d'une autre une dimension participative (Reed 2008). Dans le tableau que dresse cet ouvrage sur les liens entre géographie et conservation, il y avait donc une place pour l'analyse des liens entre la géographie humaine et les recherches sur et par la participation.

Qu'il s'agisse de la participation comme objet de recherche (analyser les formes sociales et politiques de participation) ou comme démarche de recherche (utiliser et développer des méthodes de recherche participative), ce chapitre part du constat que la géographie humaine entretient un rapport ambigu à la participation. En ce qui concerne la participation comme objet de recherche, Bussi faisait remarquer en 2001 l'absence des entrées "participation" et "démocratie" dans tous les grands dictionnaires de géographie sociale¹. Il faisait l'hypothèse que ce manque d'intérêt était lié au fait que les géographes s'intéressent traditionnellement à la façon dont l'environnement (socio-politique ou biophysique) conditionne les sociétés, davantage que la capacité d'initiative des individus. En d'autres termes, beaucoup auraient une vision descendante de la société, ce qui

¹ Bussi se réfère aux dictionnaires de géographie parus avant 2001, mais nous pouvons remarquer que ces deux entrées sont également absentes du dictionnaire de géographie de Lévy et Lussault paru en 2003.

expliquerait qu'ils s'intéressent peu aux dynamiques participatives, ascendantes par essence. Quant au positionnement des géographes vis à vis de la participation comme démarche de recherche, il s'inscrit également dans le rapport ambigu des géographes vis-à-vis de l'action, de l'engagement social (Séchet et Veschambre 2006). La géographie classique est plutôt réticente vis-à-vis de l'engagement, plébiscitant une forme de détachement du chercheur vis-à-vis de son objet de recherche, garant de l'objectivité et donc de la véracité de ses résultats.

Cependant, de l'autre côté du miroir, on observe, de façon émergente et plus éparpillée, la multiplication de travaux de géographes travaillant avec et sur la participation. Dans les pays anglo-saxons, il existe une branche activiste de la géographie sociale, qui défend l'idée d'une géographie engagée pour un changement sociale, et qui voit dans les démarches participatives un moyen de donner plus de voix aux exclus, aux marginaux (Pain, 2004). Dans le paysage de géographie francophone, c'est le territoire qui rassemble ces géographes de la participation, qui observent et analysent les formes d'action concertée à l'échelle des territoires, voire y prennent part, en s'impliquant dans des dynamiques de recherches participatives (par exemple D'Aquino, 2002b).

L'objectif de ce chapitre est de caractériser et d'analyser ces liens complexes et ambigus entre géographie et participation. Nous adoptons pour cela une approche diachronique en revenant aux histoires respectives de la participation, de la géographie et de leurs liens, avant de souligner le rôle que peut jouer aujourd'hui la géographie sociale dans les grands débats sur les limites des démarches participatives. En accord avec l'objet de cet ouvrage centré sur les rapports entre géographie et conservation de la nature, nous faisons le choix de nous restreindre au champ de la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, ce qui centre les travaux sur la géographie rurale et rend plus annexe les travaux de géographie urbaine, même s'ils peuvent être évoqués. Par ailleurs, nous avons également choisi de restreindre notre réflexion à la géographie humaine et de ne pas traiter de la géographie physique.

DES ORIGINES DE LA PARTICIPATION AU FOISONNEMENT ACTUEL DES DEMARCHES PARTICIPATIVES: UN ROLE EN POINTILLE POUR LA GEOGRAPHIE

Le concept de participation n'est pas nouveau en soi, loin de là. Houée (1996, cité par D'Aquino, 2002a) souligne ainsi que l'histoire des politiques de développement rural révèle une alternance très ancienne de formes participatives et directives. Ce qui est nouveau, par contre, c'est la façon dont le concept de participation s'est érigé en paradigme à partir des années 1970, dans des domaines aussi hétéroclites que la santé, l'éducation ou le monde de l'entreprise, au Nord comme au Sud. Dans le domaine de la gestion des territoires, des ressources naturelles et de l'environnement, on peut souligner trois écoles de pensée ayant marqué l'histoire des démarches participatives en empruntant trois voies distinctes. La première, dans le domaine de la recherche agricole et du développement rural, est née d'un constat des limites du transfert de technologie. La seconde, dans le domaine de la gestion des ressources naturelles renouvelables, a ses

racines dans la remise en cause de la gestion centralisée des ressources par l'État. Enfin, la troisième, très liée à la précédente, dans le domaine de la conservation de la biodiversité, part d'une volonté de réconcilier activité humaines et conservation au lieu de les opposer.

DEVELOPPEMENT RURAL : LES LIMITES DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

Le concept de participation apparut dans le domaine du développement rural dans les années 1970 (Chambers and Belshaw, 1973; Uphoff et al., 1979), mais ne connut un déploiement important que dans les années 1990 (Chambers et al., 1989; Pretty, 1995; Scoones and Thompson, 1999). L'adoption de la participation fait partie d'un changement global de perspective opéré par les acteurs du développement rural en réaction aux limites des modes traditionnels de développement basés sur les méthodes de transfert de technologies (Hubert et al., 2000). Traditionnellement, dans ce domaine, le rôle du scientifique était de trouver des solutions techniques aux problèmes des agriculteurs, grâce à des recherches conduites en stations expérimentales, ces solutions étant ensuite transmises aux agriculteurs par l'intermédiaire de vulgarisateurs. Pourtant pièces maîtresses de la révolution verte, ces méthodes se sont avérées inappropriées pour répondre aux besoins de la petite paysannerie pauvre pratiquant une agriculture complexe, diversifiée et sujette à de multiples risques, dans des contextes changeants (Chambers et al., 1989). Il y eut d'abord une remise en cause de la dimension sectorielle et réductionniste de ces méthodes traditionnelles de transfert de technologies, qui a donné naissance aux approches systémiques telles que les « *cropping systems research* » dans les années 1970 puis les « *farming systems research* » dans les années 1980 (IRRI, 1979; Norman et al., 1982). Les agronomes quittèrent leurs parcelles expérimentales en station pour mener des expérimentations en milieu paysan, et prirent de plus en plus en compte les aspects socio-économiques et institutionnels des pratiques paysannes. Ils opérèrent également progressivement un changement d'échelle en intégrant dans leurs analyses les dynamiques aux échelles de l'exploitation puis du bassin versant ou du territoire. Le développement de l'approche de Gestion de Terroirs (Teyssier, 1995) fut notamment un moment clef de cette intégration d'échelles, s'appuyant sur la notion de terroir développée dès les années 1960 par des géographes français (Gallais, 1960; Sautter and Péliissier, 1964; Pelissier and Sautter, 1970), mais qui fut paradoxalement abandonnée par ces géographes au moment où il fut repris par les agronomes. Enfin, dans cette progression vers des démarches de plus en plus intégrées, avec l'intégration des disciplines d'une part et des échelles d'autre part, la dernière étape fut celle de l'intégration des acteurs locaux, avec l'entrée en scène du concept de participation, et les célèbres MARP (Méthodes Accélérées de Recherche Participatives) (les célèbres MARP) qui ont largement dominé et influencé le foisonnement des démarches participatives en milieu rural à partir des années 1970 (Lavigne-Delville et al., 2000). Première étape, les « *Rapid Rural Appraisal* » (RRA) proposaient pour remplacer les enquêtes classiques jugées trop longues et trop coûteuses un ensemble d'outils de communication innovants permettant aux intervenants extérieurs de comprendre rapidement le contexte local et les intérêts et les pratiques des paysans. La logique de fond de ces méthodes restait

cependant proche de celle du transfert de technologies puisqu'il s'agissait pour les intervenants extérieurs d'extraire l'information auprès des paysans afin de proposer des solutions qui soient plus facilement adoptées par eux car mieux adaptées à leurs situations. Le véritable tournant eut lieu avec "*Les paysans d'abord*", ouvrage écrit par Chambers en 1989 et dans le sillage duquel les approches participatives ont connu dans les années 1990 un succès retentissant en milieu rural. Cette ouvrage signa la transition de la RRA vers la PRA (« *Participatory Rural Appraisal* ») (Chambers et al., 1989; Chambers, 1994). La participation telle que la définit Chambers en 1989 correspond à un plus grand partage du pouvoir entre les acteurs locaux (les agriculteurs bénéficiaires des projets de développement) et les intervenants extérieurs (les vulgarisateurs, les chercheurs, les agents de développement). Il s'agit de reconnaître les capacités des acteurs locaux à trouver eux-mêmes des solutions à leurs problèmes, grâce à leur expérience, leur savoir-faire et leur connaissance fine des contextes locaux. Le nouveau rôle assigné aux intervenants extérieurs est donc d'aider les acteurs locaux à mener leur propre analyse de la situation, et à proposer eux-mêmes des voies d'amélioration de *leurs* systèmes de pratiques en fonction de *leurs* objectifs stratégiques et de *leur* définition de ce qu'est une amélioration. Au-delà d'un objectif de recherche, apparaît avec les PRA la volonté de renforcer les capacités et le pouvoir des acteurs locaux, ce qui correspond à la notion anglophone d'*empowerment* (Moser, 1989; Rowlands, 1995). Enfin, dans un troisième temps sont développées les expériences de PLA (« *Participatory Learning and Action* ») (Pretty, 1995). La participation s'étend désormais au-delà de l'analyse initiale pour embrasser la planification et l'action, avec l'idée d'un apprentissage réciproque entre chercheurs et paysans dans lequel les problèmes à résoudre ne sont pas présumés d'avance mais définis ensemble (Couix and Hubert, 2000). L'apprentissage (actif) au lieu de l'enseignement (passif) est vu comme le moteur du renforcement des capacités des acteurs locaux (De Koning, 2002).

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES : L'ÉVITABLE TRAGÉDIE DES COMMUNS

Les travaux de Berkes (1989) et d'Ostrom (1990) ont fondé une autre école de pensée ayant eu un impact très important sur l'histoire des démarches participatives, mais cette fois dans le domaine des institutions relatives à la gestion des ressources naturelles renouvelables. Ces auteurs se sont opposés à la théorie de la tragédie des communs formulée par Hardin (1968), lequel voit les ressources communes comme étant en accès libre et vouées à disparaître car nécessairement surexploitées par leurs utilisateurs dont l'intérêt individuel n'est pas d'économiser la ressource si les autres utilisateurs ne font pas de même. Selon lui, seules la gestion centralisée par l'État ou la propriété privée sont à même de garantir le renouvellement de ce type de ressources. L'une des failles du raisonnement de Hardin selon Ostrom (1990) est d'avoir négligé l'importance des institutions coutumières qui font que dans de nombreuses situations, l'accès aux ressources communes n'est pas libre mais régulé par un ensemble de règles mises en place et reconnues par les acteurs locaux. La perception de Hardin est fondée sur l'une des acceptations communes du terme institution qui n'inclut que les organisations officielles de l'État et ignore les institutions coutumières. Selon Ostrom, une institution

est un ensemble de règles en vigueur, ces règles étant définies comme suit : « *prescriptions that define what actions (or outcomes) are required, prohibited, or permitted, and the sanctions authorized if the rules are not followed* » (Ostrom et al., 1994).

Au-delà de la remise en cause de la théorie de Hardin, les travaux d'Ostrom et Berkes constituent de véritables plaidoyers en faveur d'un renforcement des responsabilités des acteurs locaux dans la gestion des ressources locales. Ces auteurs soulignent l'efficacité limitée de la gestion centralisée par l'État et avancent que les communautés sont les plus à même de gérer efficacement leurs ressources, car elles en ont non seulement la capacité mais également la motivation, puisque leur survie dépend de leur préservation. Leurs idées ont été à la base d'approches telles que la gestion communautaire des ressources naturelles (*Community Based Natural Resource Management, CBNRM*) puis la co-gestion des ressources naturelles qui met l'accent sur un échange entre les communautés et l'État (Berkes, 1997; Carlsson and Berkes, 2004). Ces approches impliquent et revendiquent une plus grande participation des membres des communautés rurales au développement des régulations et des politiques de gestion des ressources les concernant. Elles ont influencé dans de nombreux pays en voie de développement la mise en œuvre de politiques de gestion décentralisée des ressources naturelles, en particulier dans les domaines de la forêt (Dupar and Badenoch, 2002). Plus tardivement, les pays développés ont vu se développer de telles approches, notamment dans le domaine de l'eau, avec par exemple en France les SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau). Enfin, nous allons voir dans la section suivante que ces idées ont trouvé un écho important auprès des gestionnaires d'aires protégées, dans le domaine de la gestion de la biodiversité, où le développement des approches participatives est né d'une volonté de concilier activités humaines et conservation.

GESTION DE LA BIODIVERSITE : CONCILIER ACTIVITES HUMAINES ET CONSERVATION

Gérer la biodiversité au sein et en dehors des espaces protégés est principalement un processus social (Mathevet et Mauchamp 2005). Conserver la biodiversité prend presque toujours place dans des territoires, des paysages façonnés par les humains et dont l'histoire, la culture, les institutions ou encore les événements économiques et politiques ont déterminé ou orienté les dynamiques sociales et écologiques (Brandon and Wells 1992). Si aujourd'hui les espaces protégés représentent quelque 13% de la surface terrestre de la planète, avec les changements globaux ils ne peuvent pas ignorer leurs interactions avec les acteurs locaux. Il ne s'agit pas d'ilots où l'on conserve le patrimoine naturel et culturel mais de milieux en interactions avec une matrice composée d'espaces dominés par les terres agricoles, des forêts ou des espaces urbanisés. Aussi, depuis le milieu du XIXe siècle de nombreux espaces protégés ont interdit la chasse, l'exploitation forestière ou minière ainsi que les activités de cueillette des populations locales. Ces espaces protégés définis et gérés de façon très centralisée par l'Etat et ses services se sont multipliés durant tout le XXe siècle mais ont été progressivement contestés (Phillips 2003). Ce modèle de protection de la biodiversité basé sur l'exclusion des populations locales et une gouvernance descendante a été remis en cause principalement en raison d'une part, d'une meilleure compréhension scientifique du rôle des humains dans la

construction et l'évolution du paysage, et d'autre part, de la reconnaissance des droits des populations locales autochtones associée aux processus de décentralisation et de démocratisation portés par les Nations Unies et les bailleurs de fonds internationaux. Le double constat dans maints espaces protégés à travers le monde que ceux-ci souffrent pour la plupart d'une mauvaise gestion (liée souvent à un manque de moyens et à l'absence de soutien des populations locales – Brandon et al. 1998), et d'autre part, que l'injustice sociale générée par l'établissement et la gestion des espaces protégés (expropriation, délocalisation des villages, interdiction d'accès et d'usage des ressources naturelles) est inacceptable d'un point de vue éthique (Hess 2001 ; Ghimire et Pimbert 1997), a contribué - avec les bouleversements liés à la mondialisation et au néolibéralisme – à l'émergence d'un modèle de conservation de la biodiversité basé sur les principes du développement durable, une reconnaissance des droits, des besoins, des savoirs et des cultures des populations locales.

Dans ce modèle on ne sépare plus les humains de la nature mais on promeut une approche où les humains font parties du vivant et s'engagent à respecter le reste du vivant ainsi qu'à concilier leurs activités avec la conservation de la biodiversité (Phillips 2003). Les approches participatives sont alors mobilisées dans des projets de gestion intégrée, de conservation intégrée au développement (McShane et Wells 2004). Une gouvernance plus proche des acteurs affectés par les décisions de gestion, et une lutte contre la pauvreté dans les pays en développement sont considérées comme les clés d'une approche basée sur les communautés locales fructueuse. Ce modèle basé sur une gestion communautaire des ressources et de la biodiversité a vu le jour dans les années 1970 et s'est développé dans les années 1980 face à la multiplication des « parcs de papier » et des conflits de gestion avec les populations locales. Les visions du monde, les attentes, les croyances, les valeurs et attitudes des acteurs locaux sont des facteurs importants qui produisent les comportements et les pratiques individuelles et collectives. Leur reconnaissance et intégration dans des processus de décentralisation du pouvoir et des revenus se sont généralisées dans les années 1990 et 2000 tendant vers davantage d'autonomie des communautés locales alors que dans le même temps les politiques de conservation se globalisaient et se standardisaient (Ghimire et Pimbert 1997).

DES AMBITIONS INITIALES COMMUNES, UNE DIVERSITE ACTUELLE DE DEMARCHES

Si l'on pouvait distinguer à l'origine différentes lignées de démarches participatives associées aux trois écoles de pensée présentées ci-dessus, elles sont aujourd'hui largement entremêlées. Les recherches dans le monde du développement agricole se sont progressivement éloignées de leurs préoccupations initiales centrées sur la production agricole pour s'intéresser de plus en plus aux questions environnementales en élargissant leur domaine de compétences aux questions de gestion des ressources naturelles (Sayer and Campbell, 2003). Les diagnostics participatifs et autres méthodes issues des MARP sont donc maintenant fortement liés aux politiques de gestion décentralisée des territoires (Teyssier, 1995). Par ailleurs, dans le domaine de la conservation, du fait d'une volonté de concilier les enjeux des acteurs de la conservation avec ceux des autres acteurs des territoires, les gestionnaires des aires protégées développent des approches

similaires de gestion des territoires. Ces familles d'approches entremêlées partagent par conséquent une palette d'outils et de méthodes participatives de plus en plus large, incluant notamment les méthodes et approches multi-acteurs visant à faciliter des processus d'apprentissage collectif et de concertation entre des acteurs multiples (Allen et al., 2002).

Au-delà de leurs origines diverses, les approches participatives ont en commun deux hypothèses fondamentales : d'une part une remise en cause des démarches descendantes considérées comme de moins en moins aptes à formuler des solutions adaptées aux besoins des acteurs locaux dans les contextes actuels complexes et incertains, d'autre part une reconnaissance de la capacité des acteurs locaux à prendre eux-mêmes les rênes de leur propre développement. D'objets passifs, ces derniers deviennent des sujets actifs (Eversol, 2003). L'ambition initiale des démarches participatives n'est donc rien de moins qu'un plus grand partage des pouvoirs entre les acteurs locaux et leur encadrement (Chambers et al., 1989). Mais que sont devenues ces ambitions à l'épreuve des faits?

En effet, si le concept de participation semble aujourd'hui faire l'unanimité (bailleurs de fonds, organismes de recherche, ONG, tous semblent d'accord sur le bien-fondé et les bénéfices de la participation), certains auteurs soulignent le caractère troublant de cette unanimité, surtout de la part d'organismes aux objectifs si éloignés (Lavigne-Delville et al., 2000; Cooke and Kothari, 2001). Ce consensus dissimule en fait une très grande diversité de définitions et de pratiques de la participation.

De nombreuses typologies ont d'ailleurs été proposées (Neubert, 2005). Certains auteurs distinguent les démarches pour lesquelles la participation est un moyen, et celles pour lesquelles elle est un but (Oakley, 1991; Nelson and Wright, 1995; Pretty, 1995). Pour les premières, la participation est un moyen d'augmenter l'efficacité des projets et des politiques mis en œuvre. Il s'agit souvent de mieux cibler les attentes des bénéficiaires afin de rendre les résultats des projets ou des politiques plus acceptables à leurs yeux. Pour les démarches dont la participation est un but en soi, l'objectif visé est un changement social et politique. En donnant plus de voix à ceux qui n'en ont pas, ces démarches visent un renforcement des capacités, des droits et des responsabilités des acteurs les plus démunis face aux institutions qui les dominent. Les auteurs utilisant cette classification sous-entendent souvent que les seules démarches réellement participatives sont celles pour lesquelles la participation est un but, les autres n'étant que des formes dévoyées et utilitaires de la participation. Nous verrons dans la dernière partie de ce chapitre les limites de cette posture qui implique que la participation se justifie en elle-même et occulte toute possibilité de remise en cause. Une autre typologie communément employée par les tenants des démarches participatives distingue les démarches en fonction du degré de partage du pouvoir entre les acteurs locaux et leur encadrement. Inspirée de l'échelle de participation d'Arnstein (1969), la classification de Pretty (1995) dans le domaine de la gestion des ressources naturelles considère qu'en bas de l'échelle se trouvent les projets ou les politiques dans lesquels la participation des acteurs locaux

se résume à leur information par les intervenants extérieurs du contenu du projet ou de la politique, tandis qu'en haut de l'échelle, les acteurs locaux prennent eux-mêmes l'initiative d'une action collective et font appel aux institutions externes qui soutiennent alors leur projet. Ici encore, si cette échelle permet bien de mettre en évidence l'existence d'une diversité de pratiques dans le domaine de la participation, son usage devient à notre avis problématique s'il sous-entend que les démarches participatives doivent nécessairement viser le plus haut degré possible de participation.

Les trois dernières décennies ont été le siège d'un développement foisonnant de démarches participatives aux objectifs, aux hypothèses et aux contextes de mise en œuvre extrêmement variés. Si l'on en retrace l'histoire, on voit qu'il est impossible d'attribuer le développement des démarches participatives à une discipline scientifique particulière. La géographie sociale y a quant à elle certes joué un rôle, mais en pointillés, et avec une certaine ambiguïté, comme nous allons le voir dans la section suivante.

GEOGRAPHIE SOCIALE ET PARTICIPATION : POINTS D'ACCROCHE, POINTS DE FRICTION

Si l'on dresse un tableau de l'implication de la géographie dans les recherches sur et par la participation, le bilan est contrasté. Pour comprendre cette relation d'attraction-répulsion, nous allons nous attarder ici sur certains passages de l'histoire de la géographie sociale, afin de comprendre l'origine des points d'accroche et des points de friction entre géographie et participation.

GEOGRAPHIE SOCIALE ET ENVIRONNEMENT : DES RELATIONS ELLES-MEMES COMPLEXES

Dans la mesure où l'on s'attache ici à comprendre les relations entre géographie sociale et démarches participatives dans le domaine de l'environnement, on ne peut pas ignorer le fait que les relations entre la géographie sociale et l'environnement sont déjà en elles-mêmes complexes.

En effet, dans le sillage de son maître fondateur Paul Vidal de La Blache, l'école française de géographie s'attache jusqu'à la seconde guerre mondiale à comprendre les interactions entre les hommes et leurs milieux. C'est ainsi à Vidal que l'on doit l'introduction en France du terme environnement en 1912. On aurait pu croire de ce fait que les questions environnementales constituent un domaine de prédilection des géographes, les seuls à avoir intégré dès l'origine les sciences sociales et les sciences de la nature. Les questions environnementales n'occupent pourtant qu'une place modeste dans les recherches en géographie (Giblin, 2001). Ce désintérêt trouve son origine dans la crise que connut la géographie dans les années 50. La géographie vidalienne analysait les interactions entre les hommes et leurs milieux principalement sous l'angle de l'influence du milieu physique sur les sociétés, si bien qu'il lui fut reproché d'être déterministe, de prétendre pouvoir expliquer par un raisonnement déductif le caractère d'un peuple à partir de la connaissance des données physiques de son environnement (Soubeyran, 2003). Lorsque la géographie française, en crise, rejette massivement son héritage vidalien, il s'agit de « se libérer de la férule du milieu » (Emelianoff, 2003). Cette crise conduit à une scission entre géographie physique et géographie humaine, laquelle balaie de son champ d'analyse toute

dimension écologique. Lorsque les préoccupations environnementales émergent dans les années 1970, la géographie humaine n'y prête que peu d'intérêt, car s'approprier ces questions constituerait alors un retour en arrière. Les préoccupations environnementales adressent pourtant de nombreuses questions aux géographes. Certains parlent d'un « retour du refoulé » (Emelianoff, 2003). Un nombre croissant de géographes déplore aujourd'hui ce manque d'implication de la géographie humaine française dans les recherches sur l'environnement, y voyant au contraire une opportunité pour la géographie de revisiter l'héritage de ses maîtres fondateurs sur les relations hommes-milieux, et d'apporter ainsi leurs compétences en la matière (Chartier and Rodary, 2001; Berdoulay and Soubeyran, 2003). Soubeyran (2003) fait remarquer notamment que la géographie vidalienne n'est pas déterministe mais possibiliste, car elle reconnaît que l'homme est un être doué d'initiative : dans un même milieu physique, l'homme par ses actions va choisir parmi plusieurs scénarios possibles. Si, dans les années 1990, les géographes français travaillant sur les questions environnementales étaient très peu nombreux, Lévy et Lussault identifient aujourd'hui la « nouvelle géographie de l'environnement » comme un des trois courants qui structurent actuellement la géographie française, au côté de l'« analyse spatiale » et de la « géographie culturelle », bien que ce courant soit « non encore complètement identifié » (Lévy and Lussault, 2003).

LE CONSTRUCTIVISME : UN SOCLE COMMUN A LA GEOGRAPHIE ET AUX DEMARCHES PARTICIPATIVES

L'épistémologie constructiviste a profondément influencé la géographie, donnant lieu à un "tournant culturel" (Barnett, 1998) qui a donné naissance à une géographie des perceptions et des représentations qui « développe, avec ses références phénoménologiques, psychologiques et linguistiques, la préoccupation du singulier, du qualitatif, de la parole des hommes » (Lévy and Lussault, 2003). Chez les géographes anglo-saxons, les travaux de Yi-Fu Tuan (1990) et de James Duncan et David Ley (1993) ont eu une portée considérable dans ce tournant culturel. En France, Armand Frémont est considéré comme l'un des pionniers du constructivisme en géographie pour avoir forgé le concept d'« espace vécu » (Frémont, 1976), qui véhicule l'idée selon laquelle les hommes ne vivent pas dans le monde tel qu'il est, mais tel qu'ils le perçoivent, et agissent dans ce monde en fonction de leurs perceptions. La notion d'« écumène » du géographe Augustin Berque (2000) est particulièrement intéressante car elle échappe dans une certaine mesure aux critiques faites au tournant culturel de la géographie, qui aurait lancé les géographes dans des recherches jugées trop désincarnées, trop éloignées des pratiques et de la matérialité du monde. L'écumène (au masculin) se définit classiquement comme « une partie de la Terre occupée par l'humanité » (Brunet et al., 1993). Augustin Berque revisite cette notion à la lumière du constructivisme et signe ce glissement sémantique en utilisant le mot au féminin. Une écumène est selon Berque (2003) constituée d'un foyer et d'un horizon, chaque être humain « étant à soi-même un foyer circonscrit par un horizon » (p. 299). « Dans l'écumène, les choses n'existent jamais en tant que soi mais toujours en tant que ressources, contraintes, risques ou agréments ; autrement dit sous un certain rapport, qui change au cours de l'histoire et selon les cultures » (Berque, 2003).

Ces différentes approches de géographie constructiviste constituent à notre sens un socle commun à la géographie humaine et aux approches participatives. En effet, au delà de leur diversité, les démarches participatives partagent fondamentalement l'idée que différents individus ont différentes perceptions du monde, différents types de connaissances, issues de leur pratique et influençant en retour cette pratique, et qu'il est nécessaire de prendre en compte et d'intégrer ces différentes perceptions et ces différents types de connaissances.

LES GEOGRAPHES ET L'ENGAGEMENT: REFOULE PAR LES UNS, REVENDIQUÉ PAR LES AUTRES

Les démarches de recherche participatives sont des formes de recherche engagées, qui visent d'une façon ou d'une autre un changement de l'ordre social, souvent une plus grande prise en compte de la voix de franges marginalisées de la population. Or en terme d'engagement, la géographie humaine apparaît très divisée. Avant la première guerre mondiale, la fonction utilitaire de la géographie était dominante et pleinement assumée. Les discours et les recherches en géographie avaient des implications sociales et politiques, notamment dans la gestion des colonies. Entre les deux guerres, la géographie devient progressivement plus universitaire. Puis, après la seconde guerre mondiale, alors que les grandes opérations d'aménagement du territoire auraient pu constituer un terrain d'application de prédilection pour les géographes, ces derniers restent très détachés de ces questions. C'est non seulement le refus de revenir en arrière vers une géographie vidalienne, mais également la crainte de voir la géographie contrôlée par des enjeux politiques qu'elle ne maîtriserait plus. Ainsi, la célèbre phrase d'Yves Lacoste « *La géographie ça sert d'abord à faire la guerre* » a poussé de nombreux géographes français à la prudence, préférant rester le plus loin possible de toute implication socio-politique. Un certain nombre de géographes optèrent cependant pour une autre voie et revendiquèrent et assumèrent le caractère impliqué de leurs recherches. Certains revendiquent ainsi de suivre les traces d'Elysée Reclus, géographe français politiquement engagé dont l'œuvre est de plus en plus revisitée et reconnue, qui estimait à la fin 19^{ème} siècle que les citoyens devraient savoir mieux penser l'espace afin de savoir s'organiser et résister aux pouvoirs en place (Lacoste, 1995). Ainsi, sa *Nouvelle Géographie universelle* (1876-1894) servit à la formation des classes populaires qui pouvaient l'acquérir sous forme de fascicules à un coût très bas (Hierniaux-Nicolas, 2003). En 1965, Pierre George, autre maître de la géographie française, publie la *Géographie active* où il montre en quoi les géographes, par leur capacité d'analyse, peuvent contribuer à un meilleur aménagement des territoires. Aux États-Unis, dans les années 60, sous l'impulsion de David Harvey, émerge une branche radicale et d'influence marxiste de la géographie qui se préoccupe de justice sociale et appelle de ses vœux l'implication active des géographes dans la défense de causes sociales. Influencée par ce courant anglo-saxon, la géographie française voit quelques années plus tard l'avènement de la *Géographie sociale* (Frémont et al., 1984). Cette géographie est d'abord une géographie critique, qui questionne les pensées et les pouvoirs dominants. Elle est proche en ce sens de la géopolitique d'Yves Lacoste portée par la revue Hérodote. Mais c'est également une géographie engagée qui

s'assume en tant que telle. « Le géographe se montre de son temps, contribue à la prise de conscience collective et à la solution des problèmes de société » (Frémont et al., 1984).

Chez les anglo-saxons, c'est principalement cette géographie sociale activiste qui s'est emparée des démarches de recherches participatives, y voyant un moyen de contrecarrer l'exclusion de certaines catégories de la population (Pain, 2004): les enfants et les jeunes (Leyshon, 2002), les femmes (Kindon, 2003), les minorités ethniques (Herlihy and Knapp, 2003) ou encore les handicapés (Kitchin, 2001). Dans les pays anglo-saxons comme en France, cependant, les géographes travaillant avec des démarches de recherche participative restent relativement peu visibles et peu structurés, la géographie restant dans l'ensemble attachée à l'idée élitiste d'une recherche fondamentale détachée de toute demande sociale, opérant une distinction entre théorie et action et faisant l'hypothèse que la recherche participative n'a de portée que dans le domaine de l'action. Pourtant, cette distinction entre recherche fondamentale et appliquée nous apparaît aujourd'hui dépassée. Bruno Latour suggère qu'il n'existe aucune science fondamentale détachée de toute demande sociale (Latour, 2001). Les problèmes auxquels sont confrontées les sociétés sont l'objet d'incertitudes et d'enjeux sociaux tels que les chercheurs sont poussés hors de leur tour d'ivoire (Funtowicz and Ravetz, 1994). Ceci ne signifie pas que le chercheur doive renoncer à son savoir, mais plutôt qu'il doive le confronter systématiquement aux autres savoirs existants, tous étant *a priori* considérés comme légitimes (ComMod, 2005). Par ailleurs, s'impliquer peut être vu comme une stratégie de recherche pour le géographe, qui lui permette de comprendre les choses de l'intérieur :

"Le géographe devrait-il éternellement choisir entre travailler sur les politiques et avec les politiques?" On peut à l'inverse penser que dans le domaine du politique, comme dans tout autre d'ailleurs, l'implication et la réflexion doivent s'enrichir mutuellement. Il n'y a guère de meilleure place que celle de conseiller du prince pour comprendre comment le prince décide" (Bussi, 2001) (p. 265).

Il est difficile de parler de recherche engagée sans se demander auprès de qui le chercheur s'engage : le géographe engagé se fait-il conseiller du prince ou conseiller du peuple? Si les deux postures ne sont pas forcément incompatibles, elles peuvent néanmoins révéler deux visions différentes de la société, l'une ascendante, l'autre descendante, qui peuvent expliquer comme nous allons le voir différentes attitudes chez les géographes vis-à-vis de la participation.

ESPACE ET TERRITOIRE : POINT D'ACCROCHE ENTRE GEOGRAPHIE ET PARTICIPATION

Il est difficile de penser les relations entre géographie et participation sans évoquer la notion de territoire, à la fois "creuset des démarches participatives" (Caron, 2005) et objet de recherche privilégié des géographes, comme en témoigne le nombre de pages qui lui sont consacrées dans le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Lévy and Lussault, 2003). Cependant, si le territoire est comme nous allons le voir l'une des voies d'entrées privilégiées par un certain nombre de géographes française pour entrer dans le monde de la participation (à tel point que l'adjectif territorial est parfois employé comme

un synonyme de l'adjectif participatif), ce rapprochement est encore loin d'être une évidence pour la majorité des géographes.

Bussi (2001) émet l'hypothèse que si les géographes ne s'intéressent pas à la participation et la démocratie, c'est parce que la participation correspond à une conception ascendante de la société, une reconnaissance du pouvoir des individus, alors que fondamentalement, les géographes ont une conception descendante de la société.

"Cette conception [ascendante] coïncide assez difficilement avec les paradigmes habituels de la géographie. Même lorsqu'elle s'affirme humaine ou sociale, son champ d'investigation reste l'influence d'un milieu, d'un environnement, d'un contexte spatial sur une somme d'individu." (Bussi, 2001)(p. 267).

Bussi parle même de "répugnance à reconnaître les "citoyennetés" ou les "civilités", individuelles ou collectives, comme des facteurs influençant l'espace public." (p. 266). On comprend alors aisément les réticences d'une majorité de géographes à travailler sur la participation, et à fortiori à l'aide de démarches de recherche participatives.

D'autres géographes ont cependant ouvert une brèche et laissé entrer dans leurs objets puis dans leurs méthodes de recherche une conception ascendante de la société, reconnaissant le rôle des individus, notamment leur pouvoir, distinct de celui des autorités (Raffestin, 1980), les conduisant à un renouvellement de la définition du territoire, qui passe ainsi d'un découpage politique imposé par le haut à une construction sociale venue d'en bas (Di Méo, 1998). Grataloup (1996) distingue ainsi trois moments clefs dans l'histoire de la géographie : celui du « milieu » et de son déterminisme naturaliste, celui de l'« espace » de la nouvelle géographie à dominante géométrique, et enfin celui du « territoire » en tant que construit social correspondant à l'avènement d'une démarche constructiviste et interprétative de la géographie. D'Aquino, géographe ayant développé l'idée de planification territoriale ascendante, souligne que si le territoire en tant que construit social ne peut se restreindre à une définition géométrique d'un espace borné et mesurable, la référence spatiale demeure centrale (D'Aquino, 2002b). Ce ne sont pas les limites spatiales du territoire qui priment selon cet auteur, mais sa proximité spatiale qui fait du territoire un espace privilégié de débat démocratique.

« Les réseaux et les organisations territoriales se distinguent des autres par la proximité physique entre leur éléments. Seule cette relation de proximité spatiale est synonyme d'une diversité sociale, d'une pluralité d'enjeux et d'intérêts qui replacent la prise de décision dans une arène démocratique » (D'Aquino, 2002b).

Cette définition du territoire appelle selon Roger Brunet la création d'un nouveau métier de géographe : ni scientifique, ni expert, dans un tel territoire, le géographe se fait « accoucheur de projets par la concertation » (Débat, 2002). On assiste ainsi en France à l'émergence d'une nouvelle lignée de géographes qui assument leur engagement social, non pas en tant que conseillers du prince, mais plutôt en tant que maïeuticiens du territoire, étudiant et accompagnant des processus de concertation entre les multiples acteurs des territoires (Bonin et al., 2001; Lardon et al., 2001; D'Aquino, 2002b; Caron,

2005; Mathevet et Poulin 2005; Soulard et al., 2007; Barnaud et al., 2008; Becu et al., 2008; Mathevet et al., 2008). Ces géographes développent des démarches de recherche-intervention destinées à produire des connaissances avec et pour les acteurs locaux. Leur engagement dans ces arènes multi-acteurs peut prendre des formes multiples, de l'observation participante au pilotage et à l'animation de processus de concertation.

LES APPORTS DE LA GEOGRAPHIE DANS LES DEBATS SUR LES DEMARCHES PARTICIPATIVES

Si les démarches participatives ont connu à la fin du XX^{ème} siècle une envolée spectaculaire, leurs retombées sont aujourd'hui discutées. Les géographes étant parmi ceux qui expriment des critiques les plus virulentes, nous mettons l'accent dans cette dernière section le rôle majeur que joue la géographie humaine dans les débats sur les limites des démarches participatives. Nous avons fait pour cela une synthèse des critiques adressées (par des géographes, mais pas seulement) à l'égard des démarches participatives en distinguant trois types de limites à ces dernières : les limites intrinsèques, verticales et horizontales de la participation. Les premières correspondent aux ambiguïtés et aux paradoxes du concept même de participation, générant des contradictions entre les objectifs que se fixent les démarches participatives et les moyens qu'elles mettent en œuvre pour les atteindre. Les deux autres catégories soulignent des limites relatives aux effets des démarches, soulignant les décalages existant entre les objectifs visés et les effets obtenus, sur un plan vertical (interactions entre niveaux d'organisation) et sur un plan horizontal (interactions au sein d'un niveau d'organisation).

LES LIMITES INTRINSEQUES DE LA PARTICIPATION

Cooptation aisée du concept

L'une des critiques les plus courantes adressées aux démarches participatives interroge le caractère réellement participatif de ces démarches lorsqu'elles sont mises en œuvre sur le terrain. De nombreux organismes ont adopté le discours et les formes de la participation, mais derrière le vernis de la rhétorique, ni leurs pratiques ni leurs intentions n'ont changé (Pijnenburg, 2004). « La participation s'intègre aisément, de façon mécaniste, dans le processus de développement linéaire » (Cornwall et al., 1999). Cooke et Kothari (2001) parlent de cooptation du concept de participation, lequel a été au passage dépossédé de son sens radical et transformatif pour être réadapté aux objectifs d'organismes non disposés à léguer leur pouvoir aux populations locales (Bechstedt, 2005). Blaikie (2000) utilise la métaphore du loup déguisé en agneau² pour conseiller une certaine prudence à l'égard de la participation, suggérant qu'une volonté de contrôle et d'assujettissement subsiste sous l'apparence de la participation. Dans la pratique, la fascination exercée par les outils de la participation fait parfois oublier aux facilitateurs les principes fondateurs de la participation (D'Aquino, 2002a). Ces derniers continuent d'imposer leur biais, qu'il soit idéologique ou disciplinaire, et leur attitude vis-à-vis des populations locales est encore souvent teintée de condescendance (Pain, 2004).

Ambiguïté constitutive du concept

² "as the wolf of control and subjugation still lurks beneath the new sheep's clothing" (Blaikie, 2000, p. 1045)

Mais il semble que le problème ne serait pas résolu pour autant avec des organismes intègres et des animateurs dépourvus de biais (ce qui par ailleurs semble un objectif peu réaliste) car si l'on considère que le plus haut degré de participation (l'auto-mobilisation) est l'objectif à atteindre, le concept de participation présente en lui-même un paradoxe. D'Aquino (2002a) souligne ainsi « l'ambiguïté constitutive du concept de la "participation", qui, par définition, spécifie la présence obligatoire et centrale d'une intervention exogène, à laquelle participent les acteurs locaux ». Leyshon (2002) parle d'une relation nécessairement paternaliste entre les chercheurs et les participants, les premiers considérant à priori que les seconds ont envie et besoin d'une intervention extérieure pour renforcer leur pouvoir. Comme l'indique Rahnema (1992), « le plus souvent, les gens sont invités ou forcés à participer à des opérations pour lesquelles ils n'ont aucun intérêt, au nom même de la participation ». Le choix même de la méthode, la participation, est paradoxalement imposé par le haut.

Quelle attitude face au paradoxe de la participation?

Différentes attitudes sont possibles face à ce paradoxe. Une première consiste à éviter le problème en se retranchant derrière une vision purement utilitariste de la participation qui ne vise pas explicitement un renforcement des capacités des acteurs locaux. Mais ce serait une façon de renoncer définitivement aux ambitions initiales de la participation. À l'opposé, une autre attitude se fixe pour objectif d'atteindre un niveau de participation maximal d'auto-mobilisation et vise donc à terme un effacement des intervenants externes. Mais en prétendant un tel effacement, les animateurs des démarches ne prennent pas la peine d'explicitier leur position, et c'est justement là qu'ils risquent d'imposer inconsciemment leur biais. Comme le soulignent les géographes Pain et Francis (2003), les récits de recherches participatives donnent parfois l'impression qu'il n'y a pas de chercheur, que c'est seulement la voix de la communauté que l'on entend. Par ailleurs, cette attitude visant un degré maximal de participation part du principe non remis en cause que la participation est vertueuse, avec parfois un ton un peu moralisateur (Pain, 2004) voire de ferveur religieuse (Mohan, 1999) qui empêche toute réflexivité critique.

Nécessité d'une plus grande réflexivité critique

Une troisième attitude, prônée par un nombre croissant de géographes, consiste justement à adopter une démarche de réflexivité critique sur la participation (Pain, 2004) et sur le rôle et la légitimité de ceux qui la mettent en œuvre (Barnaud 2013). Toute démarche réflexive sur la participation nous renvoie à des questionnements éthiques, et nous oblige à dépasser l'approche traditionnelle de l'éthique qui consiste à "ne pas avoir d'impact négatif" pour adopter une éthique qui consiste à "viser des impacts positifs", comme par exemple des relations sociales plus justes (Kindon and Latham, 2002; Pain, 2004). D'Aquino (2009) nous invite ainsi à penser la participation comme une stratégie vis-à-vis d'un contexte social local plutôt que comme une méthode, et à expliciter cette stratégie. Mais quelle est la légitimité d'un intervenant extérieur à venir modifier un contexte social? Selon quels critères un impact est-il jugé positif ou négatif, et des relations sociales jugées justes ou injustes ? Barnaud et Van Paassen (2013) suggèrent que le

processus d'explicitation des partis-pris sous-jacents à un processus participatif est ce qui permet aux participants de le remettre en cause ou au contraire de l'accepter comme étant légitime. La légitimité de cette intervention exogène et non-neutre qu'est la participation devient alors elle-même le fruit d'une co-construction entre les intervenants et les participants (Barnaud, 2013). Dans la même veine, Randstrom et Deur (1999) suggèrent d'inclure dans les démarches participatives une réflexion avec les participants sur la notion même d'éthique, qui a des connotations très différentes d'un contexte culturel à l'autre.

LES LIMITES VERTICALES DE LA PARTICIPATION

Des "îlots de succès"

Si de nombreuses expériences ont démontré le potentiel des démarches participatives à renforcer effectivement la capacité des acteurs locaux à gérer durablement leurs ressources (Borrini-Feyerabend et al., 2004), plusieurs auteurs dénoncent le fait qu'il ne s'agit bien souvent que d'« îlots de succès » (Pretty, 1998) dont les impacts sont limités à la fois dans l'espace et dans le temps, du fait d'un manque d'ancrage de ces démarches dans un contexte institutionnel plus large. En effet, ces démarches peinent à dépasser l'échelle d'intervention de la communauté; et leurs effets s'estompent une fois les projets terminés, ces derniers n'étant pas relayés par les institutions en place (Neef, 2005b).

Une méfiance à l'égard de l'état

Bien que les politiques de décentralisation représentent une opportunité, au moins théorique, de favoriser l'ancrage institutionnel des démarches participatives, voire même d'institutionnaliser la participation³, les tenants des démarches participatives ont eu tendance à négliger les liens avec les institutions décentralisées, se méfiant de toutes les institutions émanant de l'état qui, pour eux, portent par essence en elles les germes de la domination des opprimés (D'Aquino, 2002b). Les démarches participatives ont donc favorisé le travail avec les institutions coutumières (lesquelles ne sont pas toujours ni plus équitables ni plus démocratiques) quant elles ne se sont pas elles-mêmes substituées aux structures existantes (Neef, 2005b). Cette dissociation entre les démarches participatives et les administrations issues de la décentralisation a abouti à une situation dans laquelle on trouve d'un côté des démarches participatives et des initiatives communautaires qui manquent de soutien institutionnel pour avoir des impacts concrets et durables, et de l'autre des politiques de décentralisation qui risquent de se solder par une simple déconcentration du pouvoir central en ne produisant que des cadres administratifs vides non nourris par la participation des citoyens (Mathevet 2006). De nombreux auteurs

³ Les liens entre décentralisation et participation ne sont pas évidents. Ribot (2002) distingue ainsi deux formes de décentralisation : la décentralisation politique et la décentralisation administrative. La première implique un transfert de pouvoirs et de ressources à des autorités représentatives et responsables vis-à-vis des populations locales. Visant à accroître la participation populaire dans la prise de décisions locales, elle est vue comme une forme institutionnalisée de la participation. La décentralisation administrative implique un transfert de pouvoirs aux secteurs locaux de l'État central, tels que les préfets, les administrateurs, ou les services techniques locaux affiliés. Forme de déconcentration, il s'agit d'une réplique à l'échelle locale d'une gestion centralisée des ressources, n'impliquant ni ne visant nécessairement la participation des citoyens dans la prise de décisions locales.

appellent aujourd'hui à la nécessité de concilier participation et décentralisation (Cornwall and Gaventa, 2001; D'Aquino, 2002b; Ribot, 2002).

Un excès de localisme

Par ailleurs, les démarches participatives souffrent également d'un excès de localisme. En effet, dans des contextes de mondialisation et de libéralisation des marchés, marqués par des interdépendances croissantes entre niveaux d'organisation, de nombreux problèmes ressentis à l'échelle locale trouvent leurs causes à des échelles globales, et ne peuvent être résolus à la seule échelle de la communauté. Or les démarches participatives focalisent le plus souvent sur des dynamiques et des connaissances locales. Ce décalage peut engendrer une frustration de la part des participants qui après s'être engagés dans un processus de réflexion collective sur leurs problèmes n'ont finalement pas les moyens de les résoudre (Neef, 2005b). Certains auteurs vont plus loin et dénoncent le fait que les acteurs locaux sont consultés pour trouver des solutions aux symptômes de leur marginalisation, et non pas pour modifier en profondeur les causes de cette marginalisation (Mohan, 1999; Bechstedt, 2005). « *The emphasis on the micro level of intervention can obscure, and indeed, sustain, broader macro-level inequalities and injustice* » (Cooke and Kothari, 2001).

Il n'est pas étonnant de trouver un grand nombre de géographes parmi les auteurs qui dénoncent cet excès de localisme. Nous avons vu en effet que les géographes s'intéressent traditionnellement à la façon dont les sociétés sont façonnées et influencées par leur environnement socio-politique, à tel point qu'ils ont eu tendance à négliger les capacités d'initiative des individus (Bussi, 2001). Les démarches participatives ont eu tendance de leur côté à tomber dans l'excès inverse et à croire en la toute puissance du local et à négliger les dynamiques plus englobantes que subissent les individus. Les géographes sont donc aujourd'hui bien placés pour confronter et réconcilier de façon créative ces deux visions du monde, l'une ascendante, l'autre descendante, l'une se méfiant des institutions étatiques, l'autre n'accordant de poids qu'à ces dernières. On y trouve un questionnement sur les échelles cher à la géographie humaine.

LES LIMITES HORIZONTALES DE LA PARTICIPATION

Alors que l'une des ambitions affichées de la participation est la réduction des inégalités sociales, le bilan dans ce domaine est loin d'être convainquant. Si dans certains contextes les démarches participatives ont en effet permis une plus grande prise en compte de la voix des "opprimés" voire même une certaine réduction de la pauvreté, elles n'ont que rarement réussi à toucher « les plus pauvres d'entre les pauvres », quand elles n'ont pas elles-mêmes contribué à creuser les écarts de richesse existant initialement (Eversol, 2003; Agrawal and Gupta, 2005). Ce bilan est dû en partie au fait que les causes de ces inégalités sociales se trouvent à des échelles d'intervention plus globales, comme nous venons de le voir, mais également à un manque de prise en compte de la complexité des contextes sociaux locaux dans lesquels les démarches ont été mises en œuvre et à une compréhension insuffisante des dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans les processus

participatifs. Ici encore, les géographes se montrent particulièrement attentifs à ces questions.

Mythe de la communauté homogène

Les approches participatives reposent selon Guijt et Shah (1998) sur un mythe, celui de la communauté homogène à forte cohésion sociale. La communauté est ainsi l'interlocutrice privilégiée des démarches participatives, comme si elle représentait un acteur unique avec ses propres intérêts. Or une communauté rurale est composée d'acteurs ayant des moyens, des contraintes, des stratégies et des intérêts hautement différenciés, cette différenciation socio-économique étant de nos jours souvent accentuée du fait de l'intégration de ces communautés à l'économie de marché. Ces communautés sont par ailleurs des entités sociales hiérarchisées dont les membres pèsent inégalement sur les processus de prise de décision collective. Si elles peuvent être le siège d'une certaine solidarité, elles sont également le lieu de conflits et d'inégalités de pouvoir. En considérant les communautés comme des unités sociales homogènes et harmonieuses dont les membres partagent des intérêts communs, ce que certains ont qualifié d'ethno-romantisme (Neef, 2005a), les démarches participatives ont voilé les conflits d'intérêts existants, et de ce fait contribué au *statu quo* voire même finalement créé un biais favorisant les intérêts des acteurs les plus influents des communautés (Cleaver, 2001; Edmunds and Wollenberg, 2001). De nombreuses études de cas relatent ainsi la façon dont les bénéfices des projets de développement participatifs ou des politiques de décentralisation ont été accaparés par les élites locales (Moity-Maïzi, 2000; Dupar and Badenoch, 2002; Eversol, 2003; Agrawal and Gupta, 2005).

Une vision simpliste de la notion de pouvoir

Les questions de pouvoir sont centrales dans les démarches participatives, puisqu'il y a souvent l'ambition de modifier ou du moins de contrecarrer des inégalités de pouvoir existant entre des acteurs locaux et leur encadrement. Cependant, de nombreux auteurs dénoncent la vision « populiste » fréquemment véhiculée par les tenants des démarches participatives qui oppose les acteurs locaux aux intervenants extérieurs en se basant sur une version simpliste de la notion de pouvoir avec d'un côté "ceux qui en ont", et de l'autre "ceux qui n'en ont pas" (Scoones and Thompson, 1999), et en particulier une vision romantique du "pauvre" nécessairement opprimé par les élites (Mohan, 1999). Or la notion de pouvoir est plus complexe. Et renforcer le pouvoir d'une certaine catégorie d'acteurs nécessite en premier lieu une analyse fine des relations de pouvoir entre ces acteurs et des différentes formes qu'il revêt, pour déterminer avec précision quelles formes de pouvoir, quelles capacités et quels acteurs sont visés par la démarche (Hildyard et al., 2001; D'Aquino, 2007). Un nombre croissant de géographes s'intéressent aux dynamiques de pouvoir dans les démarches participatives, en analysant non seulement les relations entre intervenants et participants (Pain and Francis, 2003), mais également les asymétries de pouvoir entre les participants (Monk et al., 2003; Barnaud et al., 2010).

La dictature du consensus

Les animateurs de processus participatifs se contentent parfois pour garantir le caractère participatif d'une démarche de convier à une réunion de projet une personne censée représenter les intérêts d'une communauté. Or il s'agira la plupart du temps d'un membre éduqué de l'élite locale, dont la représentativité est largement contestable (Ribot, 2001). Mais il ne suffit pas non plus de convier les différents membres d'une communauté à une réunion collective pour permettre effectivement aux acteurs les moins influents de se faire entendre. Les approches participatives sont souvent basées sur une idée selon laquelle le rôle du facilitateur est de piloter un processus d'apprentissage collectif entre des acteurs et de les guider vers un consensus, le consensus étant considéré comme une base saine et nécessaire à l'action collective. Certains auteurs soulignent les limites de cette approche, argumentant que la plupart du temps, ce consensus apparent n'est que le reflet de l'opinion des plus influents, soit parce que ces derniers sont les seuls à s'exprimer, soit parce que dans le contexte d'une société hiérarchisée, les acteurs les moins influents n'osent pas remettre en cause une opinion exprimée par les élites locales (Moity-Maïzi, 2000; Wollenberg et al., 2001). On confond alors le point de vue d'une poignée d'acteurs influents avec celui de la population dans son ensemble (Olivier de Sardan, 2000). D'autres auteurs soulignent par ailleurs qu'étant basées sur des notions de consensus et de cohésion sociale, les démarches participatives se trouvent mal armées pour faire face aux situations coercitives et conflictuelles, qui sont finalement davantage la règle que l'exception (Leeuwis, 2000). Reconnaître l'existence de conflits d'intérêts et d'asymétries de pouvoir entre les acteurs locaux nous incite penser les processus participatifs non plus seulement comme des processus d'apprentissage collectif, mais également comme des processus de négociation (Leeuwis, 2000; Barnaud et al., 2010). Plutôt que de pousser un collectif vers le consensus, qui ne serait ni réel, ni durable, ce glissement invite à favoriser la mise en évidence de la diversité des intérêts en présence, surtout s'ils sont contradictoires.

Les ateliers participatifs et la vraie vie

Un autre reproche couramment adressé aux approches participatives est de croire que les connaissances locales « se cueillent sur un plateau » (Olivier de Sardan, 2000), et que ce qui se passe dans les réunions collectives publiques, sur scène, est représentatif des débats réels au sein des communautés, en coulisses. Une part importante des connaissances locales correspond en effet à un ensemble de connaissances dites tacites que les acteurs locaux mettent en pratique mais qu'ils n'ont pas coutume d'explicitier. Par ailleurs, lors d'un entretien individuel ou d'un débat collectif animé par une équipe de projet, toute personne s'exprimant est en représentation; ce qu'elle énonce dépend de ce qu'elle pense de la façon dont ses paroles seront perçues par ses interlocuteurs. Goffman (1959) a utilisé pour analyser ce phénomène la métaphore théâtrale de la représentation sur scène opposée aux comportements en coulisses (Leeuwis, 2004). Il est donc nécessaire de déployer des efforts d'observation et d'analyse importants pour déceler et appréhender, au-delà des apparences, les connaissances et les contextes locaux dans leur complexité. C'est ce que proposent Cameron et Gibson (2005) dans leur approche post-structuraliste de la recherche-action participative.

Billé (2009) dénonce par ailleurs un autre mythe propre aux démarches participatives : le mythe de l'effet tâche d'huile, selon lequel les effets positifs d'un processus participatif vont se répandre hors de l'atelier participatif, voire même au delà, grâce à la valeur de l'exemplarité. Les mécanismes par lesquels les dynamiques qui ont lieu au sein des ateliers participatifs se répercutent ou non hors de ces ateliers sont cependant nettement plus complexes, et très insuffisamment étudiés.

Changer les incitations économiques et sociales pour conserver la biodiversité n'est pas aisé. Les projets sont souvent limités dans le temps et l'espace, le nombre de bénéficiaires réduit. Or, la perte de biodiversité est due principalement à la dégradation des écosystèmes, leur régression spatiale au profit de diverses activités humaines. Pour arrêter la perte de biodiversité, il s'agit de modifier durablement le point de vue, la connaissance, le comportement, les pratiques d'un grand nombre d'acteurs très hétérogènes en termes de pouvoirs et d'intérêts. A l'évidence, les projets développés ces dernières décennies ne sont pas structurés pour cela. Trop souvent, les projets initiaux démesurément ambitieux aboutissent à de fréquents changements d'objectifs, de méthodes et se traduisent en conséquence par une frustration croissante des communautés locales avant leur complète démobilisation (Brown, 1998 ; Mathevet, 2004). Tenter dans le même projet de préserver la biodiversité et d'améliorer les conditions de vie des gens nécessite de rassembler des compétences et des personnels expérimentés que trop peu de projets sont capables d'enrôler et coordonner. Réduire les menaces directes sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes ou favoriser un développement économique et social équitable constituent deux paradigmes distincts qui ne peuvent être rapprochés que par la recherche d'un compromis. La recherche-action se doit alors d'établir des procédures et des outils pour explorer comment les activités humaines affectent différents attributs de la biodiversité et inversement. Cela afin de rechercher les compromis possibles entre les usages de la biodiversité et sa conservation (Pimbert et Pretty 1997 ; McShane et Wells 2004).

CONCLUSION

Cette analyse des relations complexes et ambiguës qu'entretiennent la géographie humaine et la participation nous a permis finalement de mettre en évidence qu'il y a presque autant de points d'accroche que de points de friction entre ces deux domaines. Cette ambiguïté s'avère être une source de créativité tant pour la géographie humaine que pour les démarches participatives. En effet, du fait des points d'accroche entre ces deux domaines, les géographes ont trouvé un intérêt à conduire des recherches sur et par la participation : domaine d'application privilégié pour une vision renouvelée du territoire, innovation méthodologique pour comprendre de l'intérieur les relations entre les hommes et leur milieu, dépassement d'un clivage paralysant entre recherche fondamentale et appliquée. Cependant, les points de friction structurels entre géographie humaine et participation sont tels que les géographes qui travaillent sur et par la participation ne peuvent le faire qu'avec un regard critique, ce dont les démarches

participatives ont grand besoin : réflexivité critique sur le rôle des chercheurs dans les démarches de recherche action participative, analyse et meilleure prise en compte de la complexité des dynamiques de pouvoir dans les processus participatifs, meilleure prise en compte des questions d'échelles et de l'articulation entre local et global. Cependant, les géographes travaillant sur et par la participation sont encore peu visibles, les milieux universitaires étant encore très imprégnés d'une vision élitiste de la recherche séparant théorie et action. Les géographes ont pourtant un rôle à jouer, non pas en tant que fervents défenseurs de la participation, mais plutôt en apportant un regard critique en proposant de façon constructive une pratique avertie de la participation.

RÉFÉRENCES

- Agrawal, A. and K. Gupta (2005). Decentralization and Participation: The Governance of Common Pool Resources in Nepal's Terai. *World Development* 33(7): 1101-1114.
- Allen, W., M. Kilvington and C. Horn (2002). Using participatory and learning-based approaches for environmental management to help achieve constructive behaviour change. New Zealand, Landcare Research.
- Arnould, P., Glon E. (dir) (2005). La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ? Paris, Publications de la Sorbonne.
- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association* 35(4): 216-224.
- Barnaud, C. (2013). La participation, une légitimité en question. *Natures Sciences Sociétés* 21: 24-34.
- Barnaud, C., G. Trébuil, P. Promburom and F. Bousquet (2008). La modélisation d'accompagnement pour une gestion concertée des ressources renouvelables en Thaïlande. *Economie rurale* 303-305: 39-59.
- Barnaud, C. and A. Van Paassen (2013). Equity, Power Games, and Legitimacy: Dilemmas of Participatory Natural Resource Management. *Ecology and Society* 18(2): 21.
- Barnaud, C., A. Van Paassen, G. Trébuil, T. Promburom and F. Bousquet (2010). Dealing with power games in a companion modelling process: lessons from community water management in Thailand highlands. *The Journal of Agricultural and Extension Education* 16(1): 55-74.
- Barnett, C. (1998). The cultural turn : fashion or progress in human geography. *Antipode* 30(4): 379-394.
- Bechstedt, H.-D. (2005). Participatory development: potentials, limitations and conceptual deficiencies. *Participatory approaches for sustainable land use in Southeast Asia*. A. Neef. Bangkok, White Lotus.
- Becu, N., A. Neef, P. Schreinemachers and C. Sangkapitux (2008). Participatory Modeling to Support Collective Decision- Making: Potential and Limits of Stakeholder Involvement. *Journal of Land Use Policy* 25(4): 498-509.

- Berdoulay, V. and O. Soubeyran (2003). Vidal de la Blache, Paul. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. J. Lévy and M. Lussault. Paris, Belin: 981-983.
- Berkes, F. (1989). *Common Property Resources; Ecology and Community-Based Sustainable Development*. London, Belhaven Press.
- Berkes, F. (1997). New and not-so new directions in the use of the commons: co-management. *The Common Property Resource Digest. Quaterly Publication of the international association for the study of common property* 42: 5-7.
- Berque, A. (2000). *Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Belin.
- Berque, A. (2003). Ecoumène. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. J. Lévy and M. Lussault. Paris, Belin: 298-299.
- Billé, R. (2009). Agir mais ne rien changer? De l'utilisation des expériences pilotes en gestion de l'environnement. *Vertigo Débats et perspectives*(1): 1-6.
- Blaikie, P. (2000). Development, post-, anti- and populist: a critical review. *Environment and Planning* 32: 1033-1050.
- Bonin, M., P. Caron, Y. Clouet, J.-P. Cheylan and P. Thinon (2001). Territoire, zonage et modélisation graphique : recherche-action et apprentissage *Géocarrefour* 76(3): 241-152.
- Borrini-Feyerabend, G., M. Pimbert, M. T. Farvar, A. Kothari and Y. Renard (2004). *Sharing power. Learning by dowing in co-management of natural resources throughout the world*. Cenesta, Tehran, IIED and IUCN/CEESP/CMWG.
- Brandon, K., Redford, K.H., Sanderson, S.E., (eds) (1998). *Parks in peril: people, politics and protected areas*, The Nature Conservancy and Island Press, Washington, DC.
- Brandon, K., Wells, M., (1992). Planning for People and Parks: Design dilemmas. *World Development* 20:557-570.
- Brown, K. (1998). The political ecology of biodiversity, conservation, and development in Nepal's Terai: Confuse meanings, means, and ends. *Ecological Economics* 24(1): 73-88.
- Brunet, R., R. Ferras and H. Théry (1993). *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Montpellier. Paris. , Reclus. La Documentation Française. .
- Bussi, M. (2001). Géographie, démocratie, participation : explication d'une distance, arguments pour un rapprochement. *Géocarrefour* 76(3): 265-272.
- Cameron, J. and K. Gibson (2005). Participatory action research in a poststructuralist vein. *Geoforum* 36: 315-331.
- Carlsson, L. and F. Berkes (2004). Co-management: concepts and methodological implications. *Journal of Environmental Management* 75: 65-76.
- Caron, P. (2005). À quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste. *Natures Sciences Sociétés* 13 145-153.
- Chambers, R. (1994). The origins and practice of participatory rural appraisal. *World Development* 22(7): 953-969.
- Chambers, R. and D. Belshaw (1973). *Managing rural development : lessons from Eastern Africa*. . Brighton, Institut of Development.
- Chambers, R., A. Pacey and L. A. Thrupp (1989). *Farmer first: farmer innovation and agricultural research*. London, UK, Intermediate technology publications.

- Chartier, D. and E. Rodary (2001). Géographie de l'environnement, écologie politique et cosmopolitique. *L'espace politique* 1: 37-46.
- Cleaver, F. (2001). Institutions, agency and the limitations of participatory approaches to development. *Participation: the new tyranny?* B. Cooke and U. Kothari. London, New York, Zed books: 36-55.
- ComMod, C. (2005). La modélisation comme outil d'accompagnement. *Natures Sciences Sociétés* 13: 165-168.
- Cooke, B. and U. Kothari, Eds. (2001). *Participation: the new tyranny?* London, New York, Zed Books.
- Cornwall, A. and J. Gaventa (2001). Bridging the gap: citizenship, participation and accountability. *PLA Notes* February 2001(40): 32-36.
- Cornwall, A., I. Gujit and A. Welbourn (1999). Processus de reconnaissance. Défis méthodologiques posés à la recherche et à la vulgarisation agricoles. *La reconnaissance du savoir rural. Savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation*. I. Scoones and J. Thompson. Paris - Wageningen, Karthala - CTA.
- Couix, N. and B. Hubert (2000). Promoting Collective Learning in a Land-Use Management Project : Thirteen Years Experience in Researcher Technician Partnership in the Cévennes, France. *Cow Up a Tree: Knowing and Learning for Change in Agriculture. Case Studies from Industrialised Countries*. M. Cerf, D. Gibbon, B. Hubert et al. Paris, Institut National de la Recherche Agronomique: 121-140.
- D'Aquino, P. (2002a). Accompagner une maîtrise ascendante des territoires, prémices d'une géographie de l'action territoriale. *Formation doctorale Espaces, Cultures, Sociétés*. Aix en Provence, Université de Provence Aix Marseille 1. Habilitation à diriger les recherches.
- D'Aquino, P. (2002b). Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante. *L'espace géographique* 2002(1): 2-22.
- D'Aquino, P. (2007). Empowerment et participation : comment mieux cadrer les effets possibles des démarches participatives ?, Cirad.
- D'Aquino, P. (2009). La participation comme élément d'une stratégie globale d'intervention: l'approche «gestion autonome progressive». *Cahiers Agricultures* 18(5): 433-440.
- De Koning, K. (2002). Participatory appraisal and education for empowerment? *PLA Notes* 24: Critical Reflections from Practice
- Débat (2002). Le local, le territoire et la "planification ascendante". *l'espace géographique* 1.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoire*. Paris, Nathan Université.
- Duncan, J. and D. Ley, Eds. (1993). *Place/Culture/Representation*. Londres/New York, Routledge.
- Dupar, M. and N. Badenoch (2002). *Environment, livelihoods, and local institutions. Decentralization in Mainland Southeast Asia*, World Resources Institute
- Edmunds, D. and E. Wollenberg (2001). A Strategic Approach to Multistakeholder Negotiations *Development and Change* 32(2): 231-253.

- Emelianoff, C. (2003). Environnement. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. J. Lévy and M. Lussault. Paris, Belin: 317-318.
- Eversol, R. (2003). Managing the pitfalls of participatory development: some insight from Australia. *World development* 31(5): 781-795.
- Frémond, A. (1976). *La région, espace vécu*. Paris, PUF.
- Frémont, A., J. Chevalier, R. Héryn and J. Renard (1984). *Géographie sociale*. Paris, Masson.
- Funtowicz, S. O. and J. R. Ravetz (1994). The worth of a songbird: ecological economics as a post-normal science. *Ecological Economics* 10(3): 197-207.
- Gallais, J. (1960). La signification du village en Afrique soudanienne de l'ouest. *Cahier de sociologie économique* 2 128-162.
- George, P. (1965). *La géographie active*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Ghimire, K.B., Pimbert, M.P. (1997). Social change and conservation. Londres, Earthscan and UNRISD.
- Giblin, B. (2001). De l'écologie à l'écologie politique : l'enjeu du pouvoir. De la nécessité de savoir penser l'espace. *Hérodote* 100(2001/1).
- Goffman, E. (1959). *The Presentation of Self in Everyday Life*. New York, Doubleday.
- Grataloup, C. (1996). *Lieux d'histoire. Essai de géohistoire systématique*. Montpellier, Cig Reclus,
- Guijt, I. and M. Shah, Eds. (1998). *The Myth of Community: Gender Issues in Participatory Development*. London, UK, Intermediate Technology Publications.
- Hardin, G. (1968). The Tragedy of the Commons. *Science* 162: 1243-1248.
- Herlihy, P. and G. Knapp (2003). Maps of, by and for the people of Latin America: . *Human Organization* 62: 303-314.
- Hess, K. (2001). Parks for people – but which people? In Anderson, T.L., and James, A. (eds) *The politics and Economics of Park Management*, Lanham, Rowman and Littlefield.
- Hierniaux-Nicolas, D. (2003). Elysée Reclus. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. J. Lévy and M. Lussault. Paris, Belin: 770-771.
- Hildyard, N., P. Hegde, P. Wolvekamp and S. Reddy (2001). Pluralism, Participation and Power: Joint Forest Management in India. *Participation: the new tyranny?* B. Cooke and U. Kothari. London, New York, Zed books: 56-71.
- Houée, P. (1996). *Les politiques de développement rural*. Paris, INRA, Economica.
- Hubert, B., R. Ison and N. Röling (2000). The 'Problematic' with Respect to Industrialised-Countries Agricultures. *Cow Up a Tree: Knowing and Learning for Change in Agriculture. Case Studies from Industrialised Countries*. M. Cerf, D. Gibbon, B. Hubert et al. Paris, Institut National de la Recherche Agronomique: 13-30.
- IRRI (1979). *Farm-Level Constraints to High Rice Yields in Asia: 1974-77*. Los Banos, Philippines, International Rice Research Institute.
- Kindon, S. and A. Latham (2002). From mitigation to negotiation : ethics and the geographical imagination in Aoteraroa / New Zealand. *New Zealand Geographer* 58: 14-22.
- Kindon, S. L. (2003). Participatory video in geographic research : a feminist practice of looking? *Area* 35: 142-153.

- Kitchin, R. (2001). Using participatory action research research approaches in geographical studies of disability : some reflections. *Disability Studies Quarterly* 21: 61-69.
- Lacoste, Y. (1995). *Penser la terre. stratèges et citoyens: le réveil des géographes*. Paris, Autrement.
- Lardon, S., P. Maurel and V. Piveteau, Eds. (2001). *Représentations spatiales et développement territorial*. Paris, Hermès.
- Latour, B. (2001). *Le métier de chercheur : regard d'un anthropologue*. Paris, Institut National de la Recherche Agronomique.
- Lavigne-Delville, P., N. E. Selamna and M. Mathieu (2000). *Les enquêtes participatives en débat, Ambition, pratiques et enjeux*. Paris, Karthala, ICRA, GRET.
- Leeuwis, C. (2000). Reconceptualizing Participation for Sustainable Rural Development: Towards a Negotiation Approach. *Development and Change* 31: 931-959.
- Leeuwis, C. (2004). *Communication for rural innovation. Rethinking agricultural extension*. Oxford, Blackwell publishing Ltd.
- Lévy, J. and M. E. Lussault (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* Paris, Belin.
- Leyshon, M. (2002). On being "in the field" : practice, progress and problems in research with young people in rural areas. *Journal of Rural Studies* 18: 179-191.
- Mathevet, R., C. Le Page, et al. (2008). Des roselières et des hommes, ButorStar: un jeu de rôles pour l'aide à la gestion collective. *Revue International de Géomatique* 18: 375-395.
- Mathevet R., (2006). *Faut-il en finir avec le développement durable? Regard sur les zones humides méditerranéennes*. Les Ateliers de l'Ethique 1: 70-84.
- Mathevet R., Poulin B., (2006). *De la biologie à la géographie de la conservation*. Bull. Ass. Géographes Français, 2006 (3): 341-354.
- Mathevet R., Mauchamp A. (2005). *Evidence-based conservation: dealing with social issues*. Trends Ecol. Evol., 20 (8): 422-423.
- Mathevet R., (2004). *Camargue incertaine. Sciences, usages et natures*. Paris, Buchet-Chastel Editions.
- McShane, T.O., Wells, M.P., (2004). *Getting biodiversity projects to work. Towards more effective conservation and development*. New York, Columbia University Press.
- Mohan, G. (1999). Not so distant, not so strange : the personal and the political in participatory research. *Ethics Place and Environment* 2: 41-54.
- Moity-Maïzi, P. (2000). Méthodes et mécanismes participatifs dans un programme d'écodéveloppement: l'altérité à l'épreuve des faits. *Les enquêtes participatives en débat. Ambitions, pratiques et enjeux*. P. Lavigne-Delville, N.-E. Selamna and M. Mathieu. Paris, GRET - Karthala - ICRA: 91-118.
- Monk, J., P. Mannings and C. Denman (2003). Working together: feminist perspectives on collaborative research and action ACME. *An International E-Journal for Critical Human Geographies* 2: 91-106.
- Moser, C. (1989). Gender planning in the Third World: meeting practical and strategic gender needs. *World Development* 17(11): 1799-1825.

- Neef, A., Ed. (2005a). *Participatory approaches for sustainable land use in Southeast Asia*. Bangkok, Thailand, White Lotus.
- Neef, A. (2005b). Participatory approaches for sustainable land use in Southeast Asia: an overview. *Participatory approaches for sustainable land use in Southeast Asia*. A. Neef. Bangkok, White Lotus: 3-32.
- Nelson, N. and S. Wright (1995). Participation and power. *Power and participatory development. Theory and Practice*. N. Nelson and S. Wright. London, Intermediate Technology Publications: 1-18.
- Neubert, D. (2005). Are promises kept? Towards a framework for the evaluation of participatory research. *Participatory approaches for sustainable land use in Southeast Asia*. A. Neef. Bangkok, White Lotus: 73-96.
- Norman, D., E. Simmons and H. Hays (1982). *Farming Systems in the Nigerian Savanna: Research and Strategies for Development*. Boulder, Colorado, Westview Press.
- Oakley, P. (1991). *Projects with people: the practice of participation in rural development*. Geneva, , International Labour Office.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Rendre compte des points de vue des acteurs: principes méthodologiques de l'enquête de terrain en sciences sociales *Les enquêtes participatives en débat. Ambitions, pratiques et enjeux*. P. Lavigne-Delville, N. E. Selamna and M. Mathieu. Paris, GRET-Karthala-ICRA: 419-452.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Actions*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Ostrom, E., R. Gardner and J. Walker (1994). *Rules, games & common-pool resources*. Michigan, USA, University of Michigan Press.
- Pain, R. (2004). Social geography: participatory research. *Progress in Human Geography* 28(5): 652-663.
- Pain, R. and P. Francis (2003). Reflections on participatory research. *Area* 35: 46-54.
- Pelissier, P. and G. Sautter (1970). Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969). *Etudes rurales* 37, 38, 39: 7-45.
- Phillips, A., (2003) Turning ideas on their head: the new paradigm for protected areas in Jaireth, H. and Smyth, D., eds. *Innovative Governance: Indigenous peoples, Local Communities and Protected Areas*. New Delhi, Ane Books.
- Pijnenburg, B. (2004). Keeping it vague. Discourses and practices of participation in rural Mozambique, Wageningen University. PhD thesis.
- Pimbert, M.P., Pretty, J. (1997). Parks, People, and Professionals: Putting Participation into Protected Area Management. In K. Ghimire and M.P. Pimbert, eds, *Social Change and Conservation*, London: Earthscan, 297-332.
- Pretty, J. (1998). Participatory Learning for Integrated Farming. *Integrated Bio-Systems in Zero Emissions Applications. Proceedings of the Internet Conference on Integrated Bio-Systems*. E.-L. Foo and T. D. Senta.
- Pretty, J. N. (1995). Participatory learning for sustainable agriculture. *World Development* 23(8): 1247-1263.
- Raffestin, C. (1980). *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, Litec.

- Rahnema, M. (1992). Participation. *The development dictionary*. W. Sachs. Londres,, Zed Books.
- Randstrom, R. and D. Deur (1999). Reciprocal appropriation : towards an ethics of cross-cultural research. *Geography and ethics : journeys in a moral terrain*. J. D. Proctor and D. M. Smith. London, Routledge: 237-250.
- Reclus, E. (1876-1894). *Nouvelle géographie universelle : la terre et les hommes*. Paris, Hachette.
- Reed, M.S. (2008). Stakeholder participation for environmental management: a literature review. *Biological Conservation* 141:2417-2431.
- Ribot, J. C. (2001). Integral local development: "accomodating multiple interests" through entrustment and accountable representation. *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology* 1(3/4): 327-350.
- Ribot, J. C. (2002). *La Décentralisation Démocratique des Ressources Naturelles. Institutionnaliser la Participation Populaire*. Washington, World Resources Institute.
- Rowlands, J. (1995). Empowerment examined. *Development in Practice* 5(2): 101-107.
- Sautter, G. and P. Péliissier (1964). Pour un atlas des terroirs africains. *L'Homme* 4 (1): 56-72.
- Sayer, A. and M. Campbell (2003). Research to integrate productivity enhancement, environmental protection and human development. *Integrated natural resource management. Linking productivity, the environment and development*. B. M. Campbell and J. A. Sayer. CABI publishing.
- Scoones, I. and J. Thompson, Eds. (1999). *La reconnaissance du savoir rural. Savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation*. Paris - Wageningen, Karthala - CTA.
- Séchet, R. et V. Veschambre (dir.) (2006). *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Soubeyran, O. (2003). Milieu. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. J. Lévy and M. Lussault. Paris, Belin: 617-620.
- Soulard, C.-T., C. Compagnone and B. Lémery (2007). La recherche en partenariat : entre fiction et friction. *Natures Sciences Sociétés* 15: 13-22.
- Teyssier, A. (1995). La gestion de terroir. A review of a francophone concept and a case study of its application. *Rural Extension Bulletin*.
- Tuan, Y.-F. (1990). *Topophilia. A study of Environmental Perception, Attitude and Values* (1^{ère} éd. 1974). New York, Morningside.
- Uphoff, N. T., J. M. Chen and A. A. Goldsmith (1979). *Feasibility and application of rural development participation : a state-of-the-art paper*. Ithaca, New York, Center for International Studies, Cornell University.
- Wollenberg, E., J. Anderson and D. Edmunds (2001). Pluralism and the less powerful: accomodating multiple interests in local forest management. *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology* 1(3/4): 199-222.

